VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée

DANS LES

PREMIER, QUATRIÈME ET SEPTIÈME DISTRICTS.

Maison en bois à deux étages
2028 rue Félicité.

Cottage seul,
2016 rue Félicité.

Maison en bois à deux étages
2022 rue Félicité.

Cottage double
2020 et 2022 rue Saratoga.

Cottage seul
2024 rue Saratoga.

Cottage seul
1725 rue Short.

Entrepôt
742 rue Fulton.

Deux lots vacants
Encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Lot vacant
rue St Andrée près de la rue S Remparts.

Vente en partage
dans l'affaire de
Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy
et als.

A l'Encan — Conditions faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet.—Le MARDI, 4 Janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement à un ordre de Wm. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement rendu le 17 août 1897, et signé le 26 août 1897, No du Dossier 83,761, dans l'affaire de Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy et als, pour un partage, s'élevant, il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues S Franklin, St. André et S Remparts, désigné par le No 11 qui mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au Chemin Félicité, 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le nord, par une profondeur de 103 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne de côté vers le lot No 10, et 102 pieds 8 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ douze chambres, bains, cabinets, etc, désigné par le No 2028.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, désigné par le No 10 et mesurant 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité, 35 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté près de la rue Remparts et 103 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre côté qui le divise du lot No 11.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages avec hangar et écurie dans le fond, connu comme le No 2022 rue Félicité.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite et désigné par le No 75; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Félicité, 30 pieds 2 lignes de largeur dans le fond, 104 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté qui le divise du lot No 10 et 105 pieds 2 pouces et 1 ligne sur l'autre côté vers la rue Remparts.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant 7 chambres et corridor et connu comme No 2016 Félicité.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite et désigné par No 9, le dit lot mesurant 34 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue St-André, 34 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 108 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté vers la rue Remparts et 107 pieds 11 pouces et 5 lignes vers la rue Franklin.

Les améliorations consistent en une écurie en bois ayant douze stalles.

5° Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Joséphine, Sud Remparts et St-André, et désignée par les lettres A et B.

Le lot A forme l'encoignure des rues Joséphine et Saratoga et mesure 63 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Le lot B touche au lot A dans le fond et est subdivisé en deux lots connus comme lots 1 et 2. Lot No 1 mesure 16 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, avec 3 chambres et hangar de chaque côté et connu comme les Nos 2020 et 2022 rue Saratoga.

6° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Fulton, Frenaye, Notre Dame et Julie, lesquels dits lots mesurent chacun 24 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Fulton, la même façade à la rue Frenaye, sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces, et 122 pieds 4 pouces et 5 lignes pour le lot 3, et 122 pieds 4 pouces et 5 lignes et 122 pieds 6 pouces et 2 lignes pour le lot 4.

Les améliorations consistent en un entrepôt connu comme le No 742 rue Fulton.

7° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans l'ilet borné par les rues Washington (maintenant Fern), Septième (maintenant Hickory), Short et Green, et désignés par les Nos 16 et 17, lesquels dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant quatre chambres et citerne et connu comme le No 1725 rue Short. Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1897 seront payées en prorata. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente rendevant Felix J. Dreyfous, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

23 nov—28—déc 12 19 26—jan 2 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Joe Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 242, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Burgundy et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 12 janvier 1866 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 déc—3 10 17 24 31—jan 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE TRÈS JOLI —ET— PRESQUE NEUF

SUR LE PITTORESQUE

BAYOU ST-JEAN.

DANS LA PARTIE LA PLUS SALUBRE ET LA PLUS ÉLÉVÉE DE LA VILLE.

EN FACE DU SOUTHERN PARK, PRÈS DU PARC DE VILLE ET DU JOCKY CLUB, A PROXIMITÉ DES BELLES PROPRIÉTÉS DE NOS CITOYENS ESTIMÉS. LOUIS CUCULLU, VEUVE A. L. TISSOT, B. CABIRAC, D. CEFALU, A. ROUX, E. BLANC ET AUTRES.

Lots vacants adjoignant les susdites propriétés.

Succession de Ernest Morel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 54,279.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 12 janvier 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 décembre 1897 pour le compte de la dite succession, les propriétés de val ur suivantes à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Bayou St-Jean ou la rue Mees et l'avenue Esplanade et la Grande Route St-Jean désigné par la lettre B, sur un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 30 novembre 1897, mesurant 36 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Mees ou Bayou St-Jean, 277 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté touchant à la propriété de Louis Cucullu, Esq., 35 pieds de largeur sur la ligne du fond et 266 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot A.

Les améliorations consistent en un joli cottage, presque neuf, double, retiré de la rue et ayant galerie devant, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, office, cuisine le chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que le lot B ci-dessus décrit et le touchant et désigné par la lettre A, mesurant d'après le plan de Seghers, ci-dessus mentionné, 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Mees ou Bayou St-Jean, sur une profondeur de 266 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot B, 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 258 pieds sur la ligne de côté de la propriété de B. Cabirac Esq.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, privilège et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1897. Un dépôt de dix pour cent comptant devant être payé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 d'c—8 9 15 22 29—5 12 janvier

PAR HARRY H. HODGSON.

VENTE CONTINUEE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DU MAGASIN DE LA LIBRAIRIE WHARTON,

JEUDI SOIR,

Belle Papeterie, Objets en Peau, Portfolios, et.

VENDREDI SOIR,

Livres Français, Livres d'Enfants et Livres d'Auteurs Connus.

SAMEDI SOIR,

Objets d'Ecole, Valises, Jouets, Jeux, etc.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureaux 143 rue Carondelet, le MERCREDI 8 décembre 1897, à 7:30 heures P. M. et continuant tous les soirs à la même heure à l'exception des dimanches, sur les lieux, à l'encoignure des rues Baronne et Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 26 novembre 1897, No 54,246 du dossier dans l'affaire de George F. Wharton vs ses créanciers, il sera vendu—

Le contenu entier de la Librairie Wharton, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant, avant livraison.

8 déc—8 9 10 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas Buhler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,345—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Vezien, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

C. Rosen, avocat.

9 déc—9 13 18

Succession de Frederick Seim.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,080—Division —Attendu que Hermann Schroeder, inntior a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Seim, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

9 déc—9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 070—Division B—Jacob Bernstein vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Jacob Bernstein soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public à son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Albert J. Marion soit appointé syndic provisoire de l'insolvable sur caution en la somme de mille dollars, et que A. Goldberg soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lse, 7 décembre 1897.

signé: FRED. D. KING,
Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

9 déc—9 26—janv 10

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

921 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Annie E. Hand, épouse de John J. Finn.

No 54,649 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

LOTS DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT A L'ENCAN,

MERCREDI, 15 DECEMBRE 1897,

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS ALEXANDRE A. LESSEPS —Encanteur, bureau No 230 Passage de la Bourse le MERCREDI, 15 DÉCEMBRE 1897, à midi, à la

BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS

NO 717 RUE COMMUNE

Entre les rues Carondelet et St-Charles.

En vertu et conformément à un ordre de l'HONORABLE GEO. H. THÉARD, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'HONORABLE T. C. W. ELLIS, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en vacances, daté et signé le 10 novembre 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues CANAL, GASQUET (maintenant AVENUE CLEVELAND), CLARK et GENOIS, et désignés par les numéros un et deux, mesurant chacun trente pieds dix pouces de face à la rue du CANAL sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles; Lot No 1 formant l'encoignure sud ouest des rues CANAL ET CLARK.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire,

12 nov—12 18 25—dec 2 9 12 16

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente et Terres de Prairie

—Dans les—

Paroisses Vermillion et Avoyelles.

Succession de Laurent Lacassegue.

A L'ENCAN.

No 48,277—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B".

PAR JOHN O'CONNOR & CO., ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 628 rue Commune—JEUDI, 16 décembre 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 5 novembre 1897, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Dans la paroisse Avoyelles.

Les diverses étendues de terre situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrites comme suit:

1° La moitié ouest de la section — et la moitié sud du quart sud-est de la section 20, dans le comté deux sud, range cinq est, contenant quatre cent dix 70-100 acres.

Le tout de la section vingt-neuf, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant six cent quarante-deux 68-100 acres.

La moitié ouest et du quart sud-ouest de la section vingt et un, la moitié ouest du quart nord-ouest de la section vingt-huit, la moitié nord du quart nord ouest et le quart nord-ouest du quart sud ouest de la section trente-deux, et la moitié ouest du quart sud-est de la section trente, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant trois cent soixante et un 10-100 acres.

La moitié est du quart nord-est et du quart sud est de la section dix-neuf, le quart nord est de la moitié est du quart sud est de la section trente, dans le comté deux sud étendue cinq est, contenant quatre cent quatre-vingt 92-100 acres.

La moitié nord et le quart sud ouest du quart nord est et de la moitié ouest du quart sud est de la section trente-et-un, comté deux sud, étendue cinq est, contenant deux cents et 85-100 acres.

Le tout de la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane, et comprenant, en tout, deux cents quatre-vingt dix 25-100 acres, enregistrés dans le livre des aliénations W. W. aux pages 314 et seq. du bureau des transcrite de la paroisse Avoyelles.

2° Lots neuf et dix de la section 20, comté deux sud, étendue cinq est, contenant quatre-vingt 31-100 acres.

Les lots 11 et 12 de la section 21, comté deux, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 30-100 acres.

Lots 13 et 22 de la section 28, comté 2, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 24-100 acres.

Lots 13, 15, 20, 21, 23, 24, 29 et 30 de la section 29, étendue 2, étendue sud 5 est, contenant trois cent vingt et un et 28-100 acres, d'après le plan fait par S. B. Robertson, voyer, enregistré dans le livre des transferts W. W. page 449 et seq. du bureau des transcrite de la paroisse Avoyelles, montant à cinq cent-soixante deux 2-100 acres.

3 Une certaine étendue de terre, située et étant dans la Paroisse de Vermillion dans cet état, dans un endroit nommé Hebert Cove, étant en partie du bois de charpente et en partie des terres de prairie mesurant trois et demi arpents de face par vingt huit arpents de profondeur bornée à la partie supérieure par les terres de L. T. Briggs, et à la partie inférieure par les terres de Albert C. Hebert, à l'est par les terres de Mme Munro LeBlanc et à l'ouest par les terres de Edmund Hussbury ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent; la dite étendue de terre et ceux désignés et connue dans l'arpentage des Etats-Unis, comme la première moitié de la moitié est du quart nord est et la moitié est de la moitié est du quart nord est de la section 30, comté 13, sud de l'étendue 3 est.

Conditions de la vente—Comptant; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigi les pour l'année 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Anthony Hero, jr. notaire.

12 nov—12 18 25—2 9 16

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage rue Kerlerec, près Dauphine.

Succession de Mme L. M. McDonnell.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 2 décembre 1897, in re succession de Mme L. M. McDonnell [No 54,468 du Dossier] il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec tout et les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, anciennement Histoire, Dauphine, anciennement Grande Hommes, Bourgogne, anciennement Craps et Bourbon, anciennement Bagatelle, désigné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Kerlerec, 95 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine, 68 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne et 39 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations, connues comme les Nos 923 et 925 rue Kerlerec, consistent en un bon cottage, récemment subdivisé en demeures doubles, cuisines dans le fond, citernes, hangars, etc. Excellente localité, rue pavée en briques vitrifiées, près des lignes électriques, écoles, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèques et lien et privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. J. Legardeur, Notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à la vente.

8 3 déc—3 4 5 12 19 26—jan 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Clement Dabezies vs M. et Mme May Harris.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 29,844—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 16 décembre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, situés No 429 Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville.

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

7 déc—7 11 16.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif de plus de $5,000 de Cuirs, etc, contenu et installation et stock d'un grand magasin de cuirs et accessoires pour souliers

CONSISTANT EN UN

Grand stock de valeur et bien choisi de Cuirs, etc., Veau Russe Black Seal, Kangaroo, Russias, Carribean, Black Enamel, Patent Calf Basket, Viel en couleur, Veau Ox. Blood, Tannés, Dongola Peau de mouton, Cuir verni, Heels Gore, Chevilles en cuivre, Clous en cuivre et en acier, Fil de fer, Facings, Fils, Crochets, Papier Emery, Top pieces, Encres, Welt, Doublures, etc, 3300 paires D 69 semelles, et beaucoup d'autres articles appartenant à ce genre de commerce.

M. J. Drucker vs M. Johnson et al.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 54,591 — En vertu d'un ordre de vente daté du 29 nov. 1897, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 15 décembre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

En mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand lot de Cuirs assortis, fins, accessoires, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery, avocat pour le plaignant

3 déc—3 4 7 11 12 15

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le premier district.

Nos 2107 et 2109 rue Palmyre, entre Johnson et Galvez.

Eureka Homestead Society vs Edna Mott, mineure.

Nos 54,549 et 54,519—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D et E.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras.—Il sera vendu à l'encan MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un premier jugement de partage rendu le 1er octobre 1897 et signé le 7 octobre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, le — jour d'octobre 1897, in re Eureka Homestead Society vs Edna Mott, No 54,549, le second jugement rendu et signé par l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, rendu et signé le 19 novembre 1897, dans l'affaire de la succession de Joseph Mott, No 54,519, approuvant et homologuant l'assemblée de famille qui a été tenue le 18 novembre 1897, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le Numéro municipal 521, borné par les rues Sud Galvez, Palmyre (maintenant Gasquet en Jackson (maintenant avenue Olivelan 4) et Johnson, désigné par le No 24 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 11 mars 1857, et déposé en l'étude de M. Gernon, notaire.

Le dit lot mesurant vingt-six pieds quatre lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un et deux ans garantie par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt; toutes les clauses usuelles; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. J. Barth, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 nov—28 30 d'c 5 12 19 26—jan 2

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 4 janvier 1898.—Résidence double en bois et couverte en ardoise, presque neuve, 4 chambres de chaque côté, encoignure St-Claude et Clouet—Propriété de choix dans le Troisième District.—Jolie voisinage, chars électriques, églises, écoles, marchés, etc., à proximité.

Succession de Margaret Scheffer, épouse décédée de John R. Williams.

No 45,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No.629 rue Commune, le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lequel dit ordre porte la date du 3 août 1897, approuvant et homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant George Montgomery, Esq., notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clouet, Montégut, Remparts et St Claude, désigné par la lettre "I" sur un plan et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 septembre 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton notaire, le 2 octobre 1896. Ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Clouet et St Claude et mesure 33 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Clouet par 95 pieds 9 pouces de profondeur et de face à l'avenue St Claude. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois ardoisé, presque neuf, contenant quelque 4 chambres de chaque côté, citernes, hangar double, etc.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 8 0 0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 0|0 de dépôt du prix d'achat requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Félix J Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 déc—4 5 12 19 26—jan 2 3 4

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partant d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.25 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1 00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers.

J. S. LANDRY,
Surintendant.

21 nov—dim et ven

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil,

—D'une Grande Quantité de—

Propriétés de Valeur Situées dans le Premier District de cette Ville,

Avec toutes les Bâtisses et Améliorations, etc., et toutes les Machines, Bouilloires, Machineries, etc. Le tout Constituant la Fabrique entière de la "Orleans Manufacturing and Lumber Co."

A des Conditions de Vente Faciles et sans Evaluation.

—Dans l'Affaire de—

Fritz Jahncke vs Orleans Manufacturing and Lumber Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deuxe certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia (anciennement Florida Landing), Willow, Clara et Cypress désignés comme lots Nos un à cinq sur un plan de G. A. DeArmas, voyer, déposé dans l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire; Six à Dix sur un plan de Pilié et DePoultry en date du 28 novembre 1865 déposé dans le bureau de C. E. Girardy & Cie, et par les Nos 3 1 et 311 sur un plan de R. Delafield déposé en l'étude de G. E. Stringer ancien notaire, lots Nos un à dix mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Julie et chacun ayant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, excepté le numéro un qui a une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Lot No 10 formant l'encoignure des rues Julie et Willow et lot No 1 formant l'encoignure des rues Julie et Clara. Lot No 301 mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Willow sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 311 à vingt-cinq pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Etant la même propriété qui a été acquis par les défendants par achat de la Teutonia Insurance Company par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 1er jour d'août 1888, dûment enregistré dans le bureau des transcrits livre 130, folio 145.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme comme lot No trois cent-deux sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en mars 1832, et déposé pour référence dans l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire; le dit lot mesure comme susdit au dit plan, vingt-cinq pieds de face sur la rue Willow par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par les dits défendants par achat de James Skelly, par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 10 d'août 1883, dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits, Livre 128 folio 427.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 309 et 310 sur un plan fait par Geo H. Grandjean, député voyer de ville en date du 5 mars 1891, annexé à l'acte ci-dessous passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 avril 1891 et mesurant ensemble cinquante pieds de face à la rue Clara, la même largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles; étant la même propriété acquise par les dits défendants, par achat de Jas. P. V. Staats, par un acte passé pardevant J. Bendarragel, ancien notaire, le 9 avril 1891, dûment enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 136, folio 585.

4° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet que les propriétés ci-dessus désignée par la lettre C, sur un plan fait par Sidney G. De l'Isle, voyer, le 3 juillet 1890, un devis duquel est annexé à l'acte ci-dessous passé pardevant Jas Simeon, notaire, en août 1890 et mesurant conformément au dit plan trente et un pieds trois pouces de face à la rue Cypress, par une profondeur de soixante deux pieds trois pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, avec l'usage perpétuel d'une allée de chaque côté de trois pieds de largeur, ouvrant sur la rue Cypress.

Etant la même propriété acquise par les dits défendants par achat de Mary D. Bradley par un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 20 août 1890, dûment enregistré dans le bureau des Transcrits livré 137 folio 133.

5° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia, Magnolia, Clara et Cypress, désignés comme lots Nos 276, 277 et 278 sur un plan dressé par R. Delafield, daté en mars 1832 déposé en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire, conformément auquel les dits lots Nos 266 et 277 mesurent ensemble cinquante pieds de face à la rue Julia (anciennement Florida Landing) sur une profondeur de cent vingt pieds,